

AMENAGEMENT : la friche de la sucrerie de Cagny préemptée par Val-ès-Dunes

Le site de la sucrerie de Cagny fermée en 2020, et depuis en friche, va être préempté par la [CC VAL ES DUNES](#) / **T** : 02.31.15.63.70 qui envisage une zone d'activités et souhaitant évitant les nuisances sonores et polluantes pour les habitants à proximité. Le propriétaire allemand Groupe Südzucker avait pourtant trouvé un acheteur, un propriétaire d'une société de transport routier, qui souhaitait acquérir les 70 hectares de terrains, remettant ainsi en cause la préemption au tribunal.